VILLE DE Dinard

PÔLE VIE DE LA CITÉ

Culture, Événements, Sports et Loisirs

Coordination de la vie associative

GUIDE DES ASSOCIATIONS

- MISE Á JOUR -

2022 / 2023

RETOUR AU PLUS TARD LE 30 JUIN 2022

Passé ce délai et/ou formulaire incomplet, votre association ne figurera pas dans le guide des associations.

INFORMATIONS OFFICIELLES / DÉCLARÉES EN PRÉFECTURE

Fiche de renseignements

Nom de l'association : .....

.....

.....

Objet de l'association : .....

.....

.....

.....

Adresse du siège social : .....

.....

.....

Nom et prénom du Président : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Email : .....

.....

Lieu(x) d'activité(s) de l'Association

(en Annexe 1 : lignes supplémentaires si besoin)

Section / Activité : .....

Jours et Heures des Cours - Interventions : .....

.....

Lieu et Salle : .....

Nom et Prénom de l'intervenant : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Section / Activité : .....

Jours et Heures des Cours - Interventions : .....

.....

Lieu et Salle : .....

Nom et Prénom de l'intervenant : .....

Téléphone : ..... Email : .....

INFORMATIONS Á DIFFUSER AU PUBLIC

Nom, prénom et fonction du contact pour le public : .....

.....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Email : .....

.....

Site internet et/ou réseau social : .....

.....

Secteur d'activité :

SPORTS ET LOISIRS

☐ Activités aquatiques et nautiques ☐ Activités canines et équestres
☐ Arts martiaux, combat ☐ Athlétisme, gymnastique
☐ Balles, ballons, boules ☐ Bien-être, détente
☐ Course, marche, randonnées, ski ☐ Danse ☐ Sports de tir
☐ Cyclotourisme, sports automobiles, aériens ☐ Jeux ☐ Sport santé

ART ET CULTURE

☐ Archéologie, généalogie, histoire ☐ Arts créatifs et plastiques
☐ Cinéma, spectacle, théâtre ☐ Chant, musique
☐ Ecriture, philosophie, poésie

☐ NATURE / ENVIRONNEMENT ☐ EDUCATION / FORMATION

☐ JUMELAGE / INTERCULTUREL ☐ COMMERCE / TOURISME

☐ ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ☐ ENTRAIDE / SOLIDARITE

Fait à , le …. /….. /2022

Signature du Président
ou éventuellement
un membre du bureau ayant reçu délégation

PIÈCES Á FOURNIR IMPÉRATIVEMENT (sauf si fournies au 15.11.2021)

1. Fiche complétée et signée ;
2. Liste à jour des membres du Bureau et/ou Conseil d'Administration ;
3. Statuts actualisés déposés en préfecture ;
4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
5. Attestation d'assurance annuelle en cours de validité.

RETOUR avant le 30 juin 2022 au service Coordination vie associative :

- **par courrier à** : Cosec de Dinard - Service Coordination vie associative – 29 rue Gouyon Matignon – 35 800 DINARD
- **ou par mails à** : vie.associative@ville-dinard.fr et maude.moisson@ville-dinard.fr

ANNEXE 1 : Lieu(x) d'activité(s) de l'Association

(lignes supplémentaires si besoin)

Section / Activité : .....

Jours et Heures des Cours - Interventions : .....

.....

Lieu et Salle : .....

Nom et Prénom de l'intervenant : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Section / Activité : .....

Jours et Heures des Cours - Interventions : .....

.....

Lieu et Salle : .....

Nom et Prénom de l'intervenant : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Section / Activité : .....

Jours et Heures des Cours - Interventions : .....

.....

Lieu et Salle : .....

Nom et Prénom de l'intervenant : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Section / Activité : .....

Jours et Heures des Cours - Interventions : .....

Lieu et Salle : .....

Nom et Prénom de l'intervenant : .....

Téléphone : ..... Email : .....

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de DINARD, dont le maire est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour **la gestion du Forum des associations**. La base légale du traitement est **le contrat**. Les données collectées sont communiquées aux **agents des services administratifs, aux élus**. Les données sont conservées pendant 10 ans puis détruites.
Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Dinard, Monsieur Patrick DAHLEM, référent RGPD, 47 boulevard Féart 35 800 DINARD, patrick.dahlem@ville-dinard.fr. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr.
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.